

MAIRIE DE CHAUSSENANS
Procès-verbal du conseil municipal du 16/06/2025

Sont présents : Laurent MASSON ; Sonia FAGOT ; Pierre MIDOL ; Roger BRUN ; Isabelle LELIARD

Excusés : Catherine GAUBERT (donne procuration à Isabelle LELIARD) ; Valentin TRESY (donne procuration à Laurent MASSON) ; Dominique MONNIER (donne procuration à Catherine GAUBERT – cette procuration ne sera pas prise en compte en raison de l'absence de Catherine GAUBERT à ce conseil)

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

Ouverture de la séance à 19h00

I. Procès-verbal du conseil municipal du 14/04/2025

Le maire demande si des remarques existent quant au Procès-verbal du précédent conseil municipal. Les conseillers ne formulent aucune observation. Le Procès-verbal du conseil municipal du 14/04/2025 est signé par le maire, Laurent MASSON, et la secrétaire de séance, Isabelle LELIARD.

II. Validation du PLUI de la Communauté de Commune Cœur du Jura

La réflexion pour ce PLUI a débuté lors du précédent mandat. L'objectif de ce PLUI est de, notamment, arrêter de consommer des terres.

Dans le projet initial, il était prévu une extension de 125.2 hectares d'ici 2035.

Le projet validé est de 126.7 hectares d'extension d'ici 2035.

Après 2035, le PLUI sera actualisé ou un nouveau PLUI se réalisera, en fonction des directives de l'Etat.

Le projet est arrêté en avril 2025. Les communes ont 3 mois pour le valider.

Les PPA (personnes publiques associées) seront consultées et une enquête publique sera faite. Les consultations et enquête publique seront faites entre avril et le 4^{ème} trimestre 2025.

La validation officielle du PLUI devra avoir lieu début 2026.

Sur la carte de Chausсенans, il manque la fontaine Fraichebouteille et la chapelle. Il s'agit d'un patrimoine bâti qui doit apparaître dans le PLUI. Laurent MASSON va demander que ces éléments apparaissent sur la carte du PLUI.

Vote validant le PLUI assorti des demandes d'ajustements pour la fontaine et la chapelle :

- Abstention : 1
- Pour : 6

III. Délibération pour le paiement de la fibre

La première tranche du déploiement de la fibre a été financée par la CCAPS (Communauté de Communes Cœur du Jura). La deuxième tranche, par le Département du Jura et les opérateurs de téléphonie.

La CCAPS demande aux communes de la première tranche de rembourser la CCAPS. Le calcul se fait à la prise installée. Le montant déboursé par la CCAPS est de 121€ par prise. La CCAPS demande un remboursement de 48.40€ par prise. Le montant à rembourser, pour Chausсенans est de 2575€ soit 53 prises.



Il est possible de régler en une fois, deux fois ou trois fois.

Proposition : rembourser la somme de 2575€ à la CCAPS en 3 fois, soit en 2025, 2026 et 2027.

Vote validant la proposition présentée ci-dessus :

Pour : 7

IV. Travaux de la Chapelle

Deux devis ont été reçus pour la réfection du crépi en façade Nord de la Chapelle :

- EURL Breniaux (Pupillin) : 4820€ HT soit 5302€ TTC
- Maçonnerie Rénovation LHOMME Grégory (Poligny) : 5995€ HT soit 7194€ TTC.

Intervention de Roger BRUN : présent lors de la rencontre pour évaluer les travaux à réaliser, qui ont abouti à la réalisation de devis, Roger BRUN apporte un souhait quant aux travaux à réaliser. En effet, il souhaiterait que l'arc gothique de l'entrée de la chapelle soit refait avant de faire le crépi.

Ce point « travaux de la chapelle » est enlevé de l'ordre du jour.

V. Cartes avantages jeunes 2025/2026

Proposition d'offrir la carte aux moins de 20 ans inclus, comme tous les ans. Elle sera facturée 9€ à la commune

Vote validant la proposition ci-dessus : 7 pour

VI. Demande de subventions de l'amicale des sapeurs-pompiers de Poligny

L'amicale a pour vocation l'amélioration du quotidien des sapeurs-pompiers de Poligny.

Vote validant une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers de Poligny :

- Contre : 4
- Abstention : 2
- Pour : 1

VII. Achat de jerricanes d'eau

Achat de 45 jerricanes pour fournir de l'eau aux habitants en cas de risque de pollution de la source du château d'eau.

Deux devis :

- Agro-services à Arbois : 17.88€ TTC à l'unité, soit 804.60€ TTC les 45
- Gamm Vert à Poligny : 708.35€ TTC les 45 (remise de 10%)

Laurent MASSON va se renseigner auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour savoir si, en cas de pollution, la commune pourra accéder au château d'eau pour pouvoir prendre sur l'arrivée d'eau du Centre Est.

Proposition : achat de 45 jerricanes Gamm Vert sous réserve de la réponse favorable de l'ARS

Vote validant la proposition ci-dessus ;

- Abstention : 1
- Pour : 6



VIII. Points divers

Municipales 2026 :

Il y a un Webinaire avec l'Association des Maires du Jura au sujet des municipales de 2026. Pour ces élections, la parité est demandée dans toutes les communes.

Les communes dont le nombre d'habitants est > 100, il faut 11 conseillers

Les communes dont le nombre d'habitants est < 100, il faut 7 conseilles

Il est possible d'avoir deux candidats supplémentaires au nombre de conseillers demandés.

Il n'y aura pas de candidats libres : il faut des listes.

Si l'électeur raye une personne de la liste, il s'agit d'un bulletin nul

Si l'électeur ajoute une personne sur la liste, il s'agit d'un bulletin nul

Travaux voirie, assainissement et réseaux d'eau :

- Assainissement : La fosse septique de la mairie est posée.
- Voirie : l'entreprise termine cette semaine. L'enrobé se fera la semaine prochaine par la SJE
- Réseau d'eau :
 - o deux compteurs ont été changé : celui chez Monsieur Jean-Hubert SCHEIDECKER et celui chez Madame Marie-Thérèse NOMMAY.
 - o revoir le cabinet André pour connaître les modalités d'intervention et de recherches de subventions. Pour rappel, ce cabinet a été sollicité pour réfléchir au projet de rénovation du réservoir du château d'eau et des compteurs d'eau à implanter à l'extérieur des habitations concernées

Courrier de la Commission de Protection des Eaux et du patrimoine :

La commune a reçu ce courrier suite à une zone de brûlage à proximité de la réserve naturelle de la Côte de La Buame.

Chaufferie :

la DETR a validé une subvention à hauteur de 30%, soit 7520€.

Le Département n'a pas encore donné sa réponse pour sa subvention.

Château d'eau :

L'entretien de la pompe doseuse a été réalisé

Sensibilisation et prévention concernant les atteintes aux biens et à l'environnement :

Une réunion est proposée par la brigade de gendarmerie de Poligny. Elle est prévue le jeudi 19/06/2025 à 19h30. Un mot sera déposé dans les boîtes aux lettres

Forêt :

Programmer une date pour faire un tour en forêt et voir les affouages, branchages.

Lors du prochain conseil, il faudra prendre une délibération pour interdire les travaux forestiers quand les sols ne sont pas portants. Cette délibération sera ensuite transmise à l'ONF.

Mise à jour du classement des voies communales :

Laurent MASSON s'en chargera dans l'été

Proposition de Roger BRUN – livret de doléances :

Roger BRUN propose la mise en place d'un livret de doléances dans la commune afin de permettre aux habitants de s'exprimer.

A réfléchir



Clôture de la séance à 20h49



Procès-Verbal du conseil municipal du 16/06/2025